



Station de La Trinité-sur-Mer

La Trinité/Mer, le 22 juin 1993

12. rue des Résistants - B.P. 86 - 56470 LA TRINITÉ-SUR-MER  
Tél. 97.30.25.70 - Fax 97.30.25.76

Direction Départementale  
des Affaires Maritimes

56321 LORIENT CEDEX

N/Réf : PC/LB n°308 GUIDEL

V/Réf : 415/DDAM JYM/DD

**Objet : Schéma d'assainissement  
commune de Guidel**

Monsieur le directeur,

Le dossier que vous nous avez transmis appelle les remarques suivantes :

**Sur la forme :**

Vous trouverez en annexe de ce courrier nos principales remarques et suggestions.

**Sur le fond :**

Globalement ce dossier est bien construit et les problèmes liés aux différentes solutions sont correctement discutés.

Il serait toutefois nécessaire de préciser dans la deuxième phrase, (rédaction de l'étude d'impact) les points suivants :

- Un bilan complet et précis du fonctionnement des installations actuelles : stations d'épuration, postes des refoulement, étanchéité du réseau. Ces données peuvent être recueillies auprès du SATESE et du SIGESE. Il y aura lieu notamment de donner des valeurs précises sur les caractéristiques (qualité et quantité) des effluents traités actuellement à la station des Cinq chemins.

- Un argumentaire justifiant le choix du point de rejet futur après avoir étudié toutes autres solutions dont la réutilisation possible des eaux traitées.

Compte tenu du choix final d'une seule station d'épuration nous préconisons que soit défini des prescriptions sur la nature des effluents industriels admis sur cette station biologique. De plus nous suggérons d'imposer aux industriels au minimum un prétraitement de leurs effluents avant rejet vers la station d'épuration. Ces mesures proposées sont de nature à garantir le bon fonctionnement des installations et donc le respect des normes de rejet qui seront définies.

Il serait également souhaitable :

d'effectuer un bilan estival de la situation des flux issus du bassin versant afin de compléter celui réalisé en hiver.

: de justifier la déphosphatation estivale du rejet de la future station.

: de préciser le devenir des boues de cette station et, le cas échéant, de proposer un plan d'épandage.

Enfin nous suggérons que la B.A.N. de Lan Bihoué soit associée à cette démarche de schéma d'assainissement.

Accompagné de ces remarques et suggestions ce schéma d'assainissement reçoit un **avis FAVORABLE**.

P. CAMUS

Copies :

IFREMER DEL/AA + DIR/CB - BREST  
IFREMER DEL/QM - NANTES  
IFREMER DEL/DIR -ISSY  
IFREMER DEL/DIR + LA TRINITE/MER  
DDAFF - VANNES  
Dossier (2)

## ANNEXE :

**Remarque sur la forme :** (Schéma d'assainissement du Guidel)

L 2 = Les CT, CF et SF sont pas des genres pathogènes

P 13 = paragraphe 2-3-1-1

- Il serait utile de donner quelques chiffres permettant de valider l'assertion suivante : "le réseau est considéré comme assez bien étanche". Y a-t-il eu une enquête diagnostic ?

- Valeur de la teneur élevée en phosphore des eaux usées ?

P 15 = paragraphe 2-3-1-2

- "En hiver, ... l'eau rejetée est de qualité correcte" oui mais seulement pour les paramètres de pollution considérés. L'impact bactériologique est à prendre aussi en considération.

P 17 = paragraphe 2-3-1-5

- Les postes sont-ils sous télésurveillance ? Quel est le bilan de leur fonctionnement ? (charge ? passage au trop plein ?)

- Signification en sigle S.I.G.E.S.E. ?

P 26

- Il aurait été intéressant de faire apparaître la norme bactériologiques pour la qualité des eaux.

P 30

- Donner la référence exacte du rapport IFREMER, Arrêté du 12.10.76 : ne jamais atteindre 3000 CF/100 ml (Norme impérative)

P 37 à 43

- Il aurait été intéressant de prendre également en compte le fonctionnement des postes de relèvement lors de l'exploitation des données.

P 47

- Il serait vivement souhaitable d'imposer aux industriels de la zone des cinq chemins un prétraitement des effluents avant rejet vers la station d'épuration.

P 48

- Ce tableau ne précise pas s'il tient compte ou non des apports d'eaux parasites.

P 60

- Il serait utile de préciser les sources ayant permis d'établir le tableau 3.